

Epreuve : 101

Matière : 0468

Session : 2018

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Internet, big data, intelligence artificielle : le numérique, dans ses multiples facettes, est de plus en plus présent dans nos sociétés et a de plus en plus d'influence sur nos vies. Si ce sont bien les êtres humains qui sont à son fondement et qui sont les maîtres d'œuvre de son développement, le numérique agit en retour sur nous, sur nos pratiques et notre vision du monde. Faut-il donc admettre qu'il nous transforme, au point de remettre en cause notre nature même ? Et est-il un danger pour notre dignité et, le cas échéant, comment pouvons-nous faire en sorte qu'il ne le soit plus ?

*

*

*

Demandons-nous d'abord si le développement du numérique amène à des changements dans notre conception de la nature humaine.

Le fait que des machines parviennent à avoir des comportements analogues à ceux des humains, comme "dialoguer, apprendre", "faire de l'humour" (texte ?) laisse penser que ce que nous tenons pour intrinsèquement humain ne l'est pas. Mais, en réalité, il manque aux machines plusieurs éléments pour cela : Laurence Devillers estime ainsi que "les systèmes actuels d'intelligence artificielle" "imitent [...] le comportement ou le langage humain, mais ils ne comprennent pas le sens de l'information qu'ils traitent". A ce manque de compréhension s'ajoute le manque d'"intelligence émotionnelle ou sociale". Il y aurait donc des facettes de l'intelligence humaine que les machines ne

pourraient pas acquérir, en dépit de leur capacité de traitement des données et de leur capacité à apprendre, qui ne peut pas nécessairement s'étendre à tout.

Pour Guy Vallancien également, il marque aux robots une capacité d'intuition qui leur permettrait de "voguer vers des horizons incertains", comme les hommes. L'auteur cite également Yann Lecun, sceptique quant à la possibilité de l'émergence d'une conscience de soi chez les machines.

Ces limites ne sont pas nouvelles : Kleist souhaitait déjà que l'on puisse trouver "plus de grâce dans un pantin mécanique que dans un corps humain", même si le pantin, privé d'esprit, peut avoir un "niveau" de conscience supérieur. L'avenir de l'intelligence artificielle dira si ces limites sont dépassables, mais son état actuel ne remet pas en cause notre nature humaine.

Si le numérique ne peut acquérir certaines

qualités humaines, / l'inverse est-il vrai, ce qui
remettrait aussi en cause notre idée de l'homme ?
C'est la question posée par le transhumanisme.
Mais celui-ci peut s'entendre deux façons, distinguées
par Luc Ferry. La version "biologique" s'inscrit dans
la lignée de la "perfectibilité" humaniste, et ne
remet pas en cause la nature de l'homme, dont il
s'agit d'augmenter le potentiel naturel. Cette version
n'est pas concernée par le numérique, qui est au
contraire au cœur du deuxième visage du
transhumanisme, celui d'une "hybridation systématique
homme/machine" fondée sur la robotique et
l'intelligence artificielle. Mais Ferry voit là
l'émergence d'une "autre humanité" qui est une
"espèce nouvelle", dotée donc d'une nature différente,
où "le cerveau n'est qu'une machine".

Jérôme Mauge et Isabelle Poitte abordent cette
question du transhumanisme sous l'angle de
l'immortalité. Selon A. Eucard, qu'ils citent,

Epreuve : 701

Matière : 0468

Session : 2019

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

même si le numérique rendait possible le "transfert des données du cerveau", on n'aboutirait qu'à "créer un clone numérique imparfait" et non un être humain complet. De plus, une telle immortalité amènerait, selon J.-M. Bernier, à "la répétition, l'ennui", nous rendant incapable de "ressentir l'élan de la vie". Cela nous amène à notre deuxième moment, où nous nous demanderons si le numérique est un danger pour notre dignité.

* * *

Lionel Maurel le dit : accorder "la personnalité juridique aux robots" aurait "des effets dévastateurs". En effet, cela reviendrait à affirmer une égalité des hommes et des robots, autorisant à traiter

les uns comme les autres.

Nicolas Le Devedec pointe le danger d'un humain augmenté, hybridé afin d'être plus compétitif. Il s'agirait selon lui d'une nouvelle forme d'exploitation, marquée par l'extension du ~~modèle~~ ^{de l'entreprise} à la subjectivité des individus". Mais cette transformation serait le retour de la "vieille figure productiviste de l'homme-Machine", ouvrant la voie à de nouvelles formes d'assujettissement. Dans ce cas, l'être humain serait traité comme une machine vouée à la performance.

Un autre danger du numérique pour la dignité humaine est lié à la question des données personnelles. Les dernières, si on les considère comme des "attributs de la personne humaine", comme Lionel Maurel, concernant notre intimité, qui est

donc mise en danger par des technologies comme le Big Data. Notamment, pointe L. Maurel, les GAFAM étant "passés maîtres dans l'art de 'fabriquer du consentement'", il faut "protéger les utilisateurs contre eux-mêmes". La solution proposée repose sur le "droit social" dont L. Maurel invite les syndicats à faire un enjeu collectif, afin que la question des données personnelles trouve une solution autre qu'individualiste.

Cette question du social est centrale dans la manière dont nous pouvons préserver nos droits et notre dignité face au numérique. Eric Sadin met en garde contre la "transformation digitale des administrations" et la "smart city" qui, selon lui, anéantirait la politique et la société, transformant les citoyens en usagers gouvernés par des outils technologiques.

Jérémy Rifkin a une vision plus optimiste des développements du numérique pour nos sociétés, 7.1.2.

pu'il voit comme à la base de l'émergence de
"communaux collaboratifs", favorisant l'économie
sociale et la "culture du partage". loin de nous
réduire à des machines productives, les technologies
du numérique permettraient une forme d'émancipation.

Les dangers du numérique seront malgré tout
d'autant moins prégnants sur nos vies que nous
parviendrons à en maîtriser l'empreinte. C'est ce que
nous dit Dominique Cardon en nous invitant à
garder la capacité à "passer en manuel". Même si
le numérique permet d'automatiser des tâches
mécaniques, nous devons "apprendre à ne pas
déapprendre". Finalement, c'est en interagissant avec
les machines des rétroactions et des influences mutuelles
que nous parviendrons à en faire le meilleur usage
sans abandonner notre autonomie, nos droits et notre
dignité d'êtres humains.